

# LE PROJET PEDAGOGIQUE

19 Mai 2010

1	Objet du document.....	3
2	Introduction .....	4
3	Les objectifs.....	4
4	Les moyens .....	4
4.1	Le comportement pédagogique de l'adulte .....	4
4.1.1	Le respect de l'enfant .....	5
4.1.2	Etre présent et à l'écoute de l'enfant .....	5
4.1.3	Etre encadrant et sécurisant pour l'enfant .....	5
4.1.4	Passer avant tout par la parole .....	5
4.1.5	Face à l'agressivité .....	5
4.2	La vie quotidienne à la crèche .....	6
4.2.1	L'accueil.....	6
4.2.2	Le respect des âges des enfants .....	7
4.2.3	Le jeu libre - les activités.....	7
4.2.4	Le repas.....	8
4.2.5	Le change.....	9
4.2.6	La continence.....	10
4.2.7	Le sommeil .....	10
4.2.8	Les sorties .....	11
4.2.9	Le départ.....	11
5	L'adaptation.....	12
5.1	Les étapes de l'adaptation pour un bébé.....	12
5.2	L'attitude du parent .....	12
5.3	Pendant la période d'adaptation : .....	12
6	Le rôle de chaque personne .....	13
6.1	Les parents pendant leur permanence.....	13
6.1.1	Le matin.....	13
6.1.2	L'après-midi .....	13
6.2	La responsable technique.....	14
6.3	L'éducatrice de jeune enfant.....	14
6.4	L'aide auxiliaire de crèche .....	14
6.5	Le personnel de service .....	14
7	La crèche parentale : une dynamique permanente.....	15

## 1 **Objet du document**

Ce document constitue le projet pédagogique de la crèche des fripounnets. Il sert de référence à toutes les discussions concernant la vie des enfants au sein de la collectivité parentale.

Ce document est une amélioration du projet pédagogique initial. L'équipe pédagogique d'aujourd'hui s'est investi dans sa rédaction :

- Madame Bouteiller, responsable technique
- Madame Dimba, éducatrice de jeune enfant
- Et l'ensemble des parents

## 2 Introduction

Faire garder son enfant de zéro à trois ans est un problème difficile, angoissant même, lorsque l'on est conscient de l'importance qu'ont les premières années de vie pour son développement. En effet, il ne s'agit pas seulement de le garder, mais aussi d'assurer sa protection sanitaire et de jouer un rôle éducatif déterminant pour son avenir d'adulte.

Dans l'éventail des modes de garde - crèche collective, crèche familiale, halte garderie, assistante maternelle - qui s'offre à nous, certaines familles ne trouvent pas de place ou de solution adaptée à leur situation et leurs aspirations, telles que le désir d'un mode de garde collectif et/ou celui d'une participation active à l'éveil et à la garde de leur enfant.

La crèche parentale est un mode de garde de type associatif, assez souple pour prendre en compte les désirs de chacun. Regroupés en association loi 1901, les parents assurent entièrement et collectivement le fonctionnement de la crèche, cela les amène à s'impliquer totalement dans le mode de garde qu'ils ont choisi. Ils sont assistés par du personnel salarié qualifié auprès de la petite enfance.

Nous souhaitons dans ce projet pédagogique, consigner par écrit les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés et les moyens au quotidien pour y parvenir. Le projet pédagogique représente un peu "un idéal" que toute personne entrant dans la crèche cherchera à atteindre. Ce projet pédagogique fait suite au projet rédigé lors de l'ouverture, il tient compte des années d'expérience et nous espérons qu'il s'enrichira encore de l'expérience acquise.

## 3 Les objectifs

La crèche parentale est tout d'abord un lieu d'accueil des enfants où ils pourront passer un moment agréable et enrichissant. La structure parentale doit pouvoir éviter une rupture brutale avec le milieu familial, de par sa taille et son organisation.

Notre objectif global est d'aider l'enfant à devenir autonome et indépendant c'est à dire l'encourager à faire tout ce qu'il peut seul plutôt que de faire pour lui, l'aider à avoir confiance en lui même, c'est à dire apprécier la réussite et supporter les échecs en d'autres mots lui donner les armes pour pouvoir s'adapter à de nouvelles situations.

Ces capacités d'autonomie et d'indépendance sont sécurisantes pour l'enfant, elles lui permettront une socialisation précoce. On cherchera à l'initier aux règles de la vie en groupe; plus précisément, le respect des autres et des choses, la tolérance et le partage.

Tout au long de la journée nous veillerons au développement des capacités motrices, intellectuelles et sensorielles de l'enfant par l'organisation d'activités diverses et adaptées.

## 4 Les moyens

### 4.1 *Le comportement pédagogique de l'adulte*

C'est par son comportement au quotidien que l'adulte influence le plus un enfant et d'autant plus que celui-ci est jeune et a tout à apprendre. Nous pensons que pour l'épanouissement de l'enfant il y a certains principes pédagogiques à respecter.

#### **4.1.1 Le respect de l'enfant**

- C'est l'encourager et l'initier à mieux faire et non juger ses actes et ni les critiquer.
- La culpabilisation directe de l'enfant par des phrases telles que: "tu es méchant" ou " tu n'es pas gentil" ne profitera pas à l'enfant, il vaut mieux formuler la phrase en s'engageant soi même c'est à dire avec " je...".
- La violence physique et verbale est interdite sur tout enfant, il vaut toujours mieux parler doucement sans agressivité, en respectant chaque individualité.

#### **4.1.2 Etre présent et à l'écoute de l'enfant**

- Observer et apprendre à connaître l'enfant en jouant permettront de répondre au mieux à ses besoins.
- Les discussions entre adultes doivent attendre, si les enfants sont présents ils passent en premier.

#### **4.1.3 Etre encadrant et sécurisant pour l'enfant**

- C'est laisser l'enfant agir selon sa volonté jusqu'aux limites connues de lui et fixées par l'adulte. Ces limites sont sécurisantes pour l'enfant si elles sont établies avec justesse, constantes et respectées par tous.
- Les enfants entendent tout, on ne parlera pas d'un enfant de la crèche en sa présence, on évitera les réflexions négatives sur les enfants, les parents et les professionnels de la crèche en présence d'un enfant.

Tous les enfants sont différents mais égaux, il ne doit pas y avoir de préférence.

#### **4.1.4 Passer avant tout par la parole**

- Sans distinction d'âge, toute activité est prétexte à communication verbale.
- Expliquer tout ce que l'on fait et pourquoi on le fait: ex "j'enlève ta couche pour te changer".
- S'adresser à un enfant comme à un adulte, avec le même vocabulaire, avec des mots justes.
- Laisser un enfant qui sait parler s'exprimer, ne pas répondre ou parler à sa place.
- Un enfant qui commence à parler prononce mal, reformuler habilement après lui de façon correcte, ne jamais se moquer de son vocabulaire ni de ses déformations, mais en lui disant les mots justes l'encourager à s'exprimer.
- La parole n'est pas faite pour agresser les enfants, parler doucement incite au calme.

#### **4.1.5 Face à l'agressivité**

L'agressivité est un élément normal du développement de l'enfant. Elle blesse de nombreux parents car elle est difficile à comprendre.

- Il ne faudra pas perdre de vue qu'il y a toujours deux enfants en cause et discuter avec chacun d'eux.

- Si les enfants sont du même âge, nous n'interviendrons que si la sécurité est mise en cause, nous discuterons de se qui vient de se passer, pour qu'ils prennent conscience du mal qu'involontairement ils peuvent causer.
- Si un grand agresse un enfant plus petit, il faut de suite intervenir et discuter très calmement avec le plus grand pour connaître les raisons de son acte, du moins l'inciter à s'exprimer verbalement plutôt que physiquement. Il faut également sécuriser l'enfant agressé en lui expliquant ce qui vient de se produire.
- Dans tous les cas, il est nécessaire de proposer à l'enfant agresseur une activité dérivative, comme taper sur une poupée, mordre un coussin, une pomme...

## **4.2 La vie quotidienne à la crèche**

### **4.2.1 L'accueil**

- L'accueil a lieu le matin de 8 heures à 9 H 30
- Il est dit "bonjour" à l'enfant en le nommant, il se sentira reconnu et donc sécurisé.
- Le parent déshabille son enfant, pour les plus grands l'incite à se déshabiller seul, surtout les chaussures.
- Le parent et l'enfant entrent dans la crèche ce qui aide l'enfant à se sentir mieux dans ce lieu, on l'accompagne dans une activité pour qu'il vive au mieux cette séparation quotidienne.
- Le parent doit penser à "badger" pour la comptabilité des heures de présence effective.
- Au moment du départ dire au revoir à son enfant et joindre le geste à la parole. S'il sait que son parent est parti il ne se sentira pas trahi 10 minutes plus tard quand il le cherchera sans le trouver.
- La présence d'un professionnel dès l'ouverture constitue un repère important pour l'enfant.
- Communiquer aux permanents les informations utiles pour le bon déroulement de la journée (nuit, santé, médicaments...)
- Si l'enfant doit prendre des médicaments à la crèche, le noter sur le tableau de la cuisine avec la date de fin du traitement.
- S'organiser pour que l'enfant ait pris son petit déjeuner, son biberon, à la maison.
- Les jouets personnels autres que les "doudous" doivent rester à la maison de manière à ne pas poser de problème avec les autres enfants.
- Avoir sa clé pour ne pas déranger systématiquement les adultes pendant leurs activités et les enfants pendant leur sommeil

### **La tétine est tolérée**

- dans le lit pour dormir
- dans le coin lecture, avant et après la sieste, ou en arrivant le matin
- lorsque l'enfant a un gros chagrin ou ne se sent pas bien (ex. fièvre...)

- Quand l'enfant repart jouer, la tétine n'est pas nécessaire et est remise dans le casier de l'enfant.

#### **4.2.2 Le respect des âges des enfants**

A chaque âge ses découvertes et chacun à sa façon.

Autant que possible la crèche s'efforce d'avoir une répartition d'âge équilibrée entre les enfants qui permettent d'allouer à chacun du temps et des activités adaptés.

#### **4.2.3 Le jeu libre - les activités**

- Les activités commencent à partir de 9h30, il faut se diviser en petits groupes en différents endroits de la crèche, pour diminuer la promiscuité et ainsi maintenir le calme.
- On laisse l'enfant jouer librement, on ne propose pas systématiquement une activité, sauf si les enfants semblent "tourner en rond".
- Pendant une activité l'enfant est libre de l'explorer à sa guise, le but étant sa participation et non le résultat.
- L'enfant interrompt son jeu ou son activité selon son désir.
- Mais on l'initie également à ranger quand il a terminé et souhaite passer à autre chose.
- Initier l'enfant à respecter les différents coins de la crèche et les activités qui y sont proposées ( ex: les livres dans le coin lecture, sauter et courir dans la salle de motricité...) ainsi que le matériel.
- Les livres doivent rester dans le coin lecture. Des caisses de livres sont à leur disposition. Cependant, certains livres sont rangés en hauteur et doivent être regardés avec l'adulte.
- L'enfant n'apprendra pas si on fait à sa place, il faut penser à l'encourager s'il a du mal ou découvre une nouvelle activité.
- Respecter le rythme de développement psychomoteur de l'enfant, c'est lui proposer des activités adaptées à ses capacités. Laisser l'enfant s'intéresser à tous les jeux, même s'ils sont encore trop difficiles pour lui, en dédramatisant s'il désespère de ne pas réussir.
- Pour une activité l'adulte doit compter un temps de préparation et un temps de rangement et s'organiser en conséquence.
- L'adulte encadre, conseille, n'exige rien.

##### **4.2.3.1 Dans la salle d'activité**

- Si un bébé dort ne prendre qu'un petit groupe
- Les jeux de cette salle ne doivent pas en sortir, sauf cas exceptionnel, attention aux pièces emmenées par les enfants.
- Laisser l'enfant saisir l'objet ou le jeu qu'il désire tout en lui montrant comment ne pas le renverser en chemin, c'est à dire le tenir à deux mains.
- Attention certains jeux sont dangereux pour les plus petits: perles, mosaïcolor...

- Puzzle, il doit être présenté tout fait à l'enfant, il enlève les pièces seul, puis le reconstituera. Si les pièces sont à l'envers il ne s'y retrouvera pas.
- L'adulte ne doit pas s'asseoir sur la table, mauvais exemple!

#### **4.2.4 Le repas**

Les repas du midi sont livrés par un prestataire externe, le parent de permanence prépare en avance (pour ne pas être débordé au moment du repas) les assiettes en fonction de l'âge des enfants : viande en morceaux plus ou moins gros ou mixé, proportion ...

- Le repas de midi se divise en deux groupes :
- Un premier groupe mange vers 10h45
- Un deuxième groupe mange vers 11h45
- Les deux groupes sont accompagnés d'un adulte minimum
- Le goûter se passe de la même manière :
- Le premier groupe passe dans la cuisine vers 15h
- Le deuxième groupe vers 15h30

Avant chaque repas, les enfants vont se laver les mains, puis vont s'asseoir sur le banc. L'adulte leur met un bavoir et leur propose de chanter des comptines. Puis ils rentrent dans la cuisine

Pour les petits Ils mangent dans le coin des bébés

- Un adulte s'occupe d'un petit, il se consacre entièrement à cette tâche.
- Dès que possible on donnera à l'enfant une cuillère, de lui même il découvrira le plaisir de s'en servir, on l'accompagnera dans cet apprentissage. Le but étant qu'il mange seul, étape nécessaire à son passage dans la cuisine en tant que moyen puis grand.
- Quand l'enfant peut manger seul la plus grande partie de son repas, lui demander s'il veut passer dans la cuisine. Cette étape dépend de la maturité de l'enfant, elle est décidée par le responsable technique compétent.

##### **4.2.4.1 Quand le prestataire ne peut pas livrer**

En cas de non livraison des repas par le prestataire, le parent de permanence s'organise avec la responsable technique pour aller faire des courses au supermarché le plus proche et préparer le repas.

Le nettoyage de la cuisine et la vaisselle se font un peu plus tard par le parent de permanence

Attention aux bruits de vaisselle pendant la sieste.

##### **4.2.4.2 Il vaut mieux:**

- Essayer d'être assis avec eux le plus possible et si la personne le désire manger avec eux.
- Servir l'enfant qui a le rythme le plus lent en premier et non le plus rapide,



- Servir l'eau et les aliments en petites quantités de façon à pouvoir les resservir s'ils le désirent.
- Les inviter à se servir de leurs couverts,
- Que les enfants restent assis jusqu'à la fin du repas.

#### **4.2.4.3 Il ne faut pas:**

- Servir les assiettes des grands en avance,
- Dire ce n'est pas bon, mais plutôt tu n'aimes pas,
- Servir le deuxième plat avant que le premier ne soit terminé par tous les enfants.
- Favoriser un enfant en lui servant autre chose que ce prévu par le menu,
- Forcer un enfant à manger ou finir son assiette, mais l'inciter à goûter.
- Les "doudous" et jouets restent en dehors de la cuisine.

#### **4.2.4.4 Fin du repas**

- Défaire le nœud du bavoir afin qu'ils puissent eux-mêmes essuyer leurs mains, leurs bouches et mettre leurs bavoirs dans la corbeille à linge sale.
- Leur donner un gant de toilette humide pour le débarbouillage
- Sortir tous ensemble pour aller se laver les mains, les dents, le visage.
- Une même personne prend en charge un groupe d'enfant du début à la fin
- Le repas est un moment d'échange et de communication, ce moment doit être agréable (nommer les aliments, leur couleur, parler de qui a préparé le repas...), l'enfant aura ainsi plaisir à passer à table.
- C'est le moment de les initier à utiliser leurs couverts, à respecter la nourriture, à ouvrir seul leur yaourt, se servir pour les plus grands...

#### **4.2.5 Le change**

Le change est un moment d'intimité pour l'enfant qu'il faut aborder avec prévenance.

- C'est l'équipe pédagogique qui s'occupe du change des enfants (exceptionnellement les parents)
- Prévenir l'enfant qu'on va lui changer sa couche avant de le prendre.
- Le change ne doit pas être fait de façon mécanique, il faut en profiter pour discuter avec lui. C'est le bon moment pour nommer les différentes parties du corps, pour les plus grands différencier coté droit et coté gauche sans trop insister.
- Ne jamais laisser un enfant seul sur la table quelque soit son âge.
- Le tapis sera nettoyé à l'alcool si l'enfant a fait des selles.
- Penser à se laver les mains après le change.

#### **4.2.6 La continence**

- Laisser à l'enfant l'initiative de cette étape, il décidera lui même du moment où il voudra devenir propre. A partir de ce moment pourra commencer l'apprentissage.
- Le pot pourra être proposé avant une sortie, avant la sieste, après la sieste, après le goûter.
- Penser à lui faciliter le travail en remplaçant le body par une culotte.
- Lui apprendre à allumer la lumière, s'essuyer, vider son pot, tirer la chasse d'eau, éteindre la lumière, se laver les mains.
- L'enfant va seul aux toilettes pour respecter l'intimité de chacun, mais veiller à ce que l'enfant ne ferme pas complètement la porte et surtout le verrou.
- Si un enfant fait pipi dans sa culotte ou par terre ne pas le culpabiliser, mais attirer son attention sur le fait qu'il y a un pot dans les toilettes qu'il est préférable de faire dedans.
- Pour les selles, c'est l'adulte qui essuie l'enfant puis désinfecte le pot.

#### **4.2.7 Le sommeil**

Il y a deux dortoirs un avec des lits à barreaux, et un avec des matelas dans la salle d'activité pour les enfants quand ils deviennent plus autonomes.

##### **4.2.7.1 Le dortoir des plus petits,**

- Nous souhaitons que le rythme de chacun soit respecté même s'il est différent des horaires adoptés pour le fonctionnement quotidien.
- Les différentes siestes des petits sont prises en charge par le personnel de la crèche pour ne pas frustrer les autres enfants (sauf si le personnel est insuffisant, un parent pourra s'en charger).
- Sur la porte est affiché un plan de la chambre avec l'affectation des différents lits, la position et les habitudes de sommeil de chaque enfant.
- Les draps sont fournis par les parents et changés tous les quinze jours.
- Ne jamais réveiller un enfant pour lui donner à manger.
- Pour passer dans le dortoir des grands, l'enfant doit être prêt (environ 20 mois), lui demander s'il désire dormir avec les grands. Le professionnel responsable technique juge de la maturité de l'enfant pour cette étape.

##### **4.2.7.2 Pour le dortoir des grands**

- La sieste s'effectue en même temps pour tous les enfants aux environs de midi.
- toutefois si un enfant est malade ou fatigué il est possible de s'arranger pour lui permettre de faire la sieste plus tôt.
- La sieste est prise en charge par les professionnels. La personne accompagne les enfants dans le dortoir et reste jusqu'à l'endormissement de tous.
- Chaque enfant a sa place, il faut la respecter (il y a un plan pour la disposition de chaque matelas).

- Il est préférable de ne pas intervenir dans le dortoir pendant l'heure de la sieste pour ne pas réveiller les enfants.
- Il vaut mieux que la porte reste entrouverte pour que l'enfant réveillé puisse sortir seul.
- Les draps sont fournis par les parents et sont changés tous les quinze jours

#### **4.2.8 Les sorties**

Dès que le temps le permet nous essayons d'organiser des sorties à l'extérieur

- Un adulte responsable a la possibilité de sortir avec au plus TROIS enfants dans une poussette. Un seul enfant pourra marcher.
- Toujours prendre un des sacs a dos de l'entrée contenant; trousse de secours et renseignements utiles.
- En cas d'accident, mettre les enfants dans la (les) poussette(s) et s'occuper de l'accidenté. Ne jamais confier un enfant à un étranger.
- Si l'accident est grave faire prévenir le SAMU par le 15 ainsi que la crèche qui pourra si nécessaire venir chercher les autres enfants. Une personne reste avec l'accidenté tant que ses parents ne sont pas là, les parents sont prévenus dès que possible. La priorité est donnée à l'enfant accidenté puis aux autres enfants.
- En promenade attention aux chiens, toujours demander l'avis du maître avant de faire caresser le chien par les enfants qui le désirent.
- Propositions: Le petit parc (sauf la partie réservée aux enfants de plus de quatre ans) et ses jeux, le grand parc (possibilité de pique-nique ou goûter), la bibliothèque, le marché (mercredi),...
- Des sorties plus complexes peuvent être organisées: piscine (1 adulte pour un enfant), ferme d'Antony,... Si l'utilisation de la voiture est nécessaire pour la sortie, une autorisation devra être signée par le parent.

#### **4.2.9 Le départ**

- Laisser l'enfant et le parent se retrouver comme ils le veulent.
- Ne pas prévenir les enfants qu'un parent est arrivé, de manière à ne pas perturber l'activité qui pourrait être en cours et mettre tous les enfants en attente de leur parent. Donc avoir sa clé et ne pas sonner.
- Pour que l'attente des enfants qui partent les plus tard ne soit pas trop pénible, on veillera à ne pas perturber les activités en cours par la présence trop longue du parent ou des frères et sœurs.
- Ne pas venir chercher son enfant avant 14 heures ou pendant le goûter sauf cas exceptionnel signalé à l'avance.
- Arriver au moins 10 minutes avant la fermeture de la crèche si l'on veut avoir le temps de se renseigner sur la journée de l'enfant auprès du responsable présent. Sinon un cahier de communication est à la disposition, il relate les activités de la journée et les fait marquants concernant les enfants.

- Veiller à ne pas oublier les enfants lors de discussions entre adultes car ceux-ci vont se sentir frustrés et oubliés, ils feront tout pour attirer notre attention.
- Initier l'enfant à s'habiller et dire "au revoir".
- Le parent doit penser à "dé-badger" pour la comptabilité des heures de présence effective.

## 5 L'adaptation

### 5.1 *Les étapes de l'adaptation pour un bébé*

Lors de la première visite de la crèche, le bébé doit être porté par l'un des parents. On fera alors ensemble, et généralement accompagné par l'éducatrice, la découverte des différents coins de la crèche et la connaissance des adultes présents et des enfants.

L'enfant et le parent viennent ensuite, selon un emploi du temps fixé d'un commun accord avec l'éducatrice, plusieurs matinées. Laisser progressivement l'enfant seul, 1/4h, puis 1/2h, etc..., en s'occupant dans une autre pièce ou en sortant de la crèche.

L'enfant passera ensuite une matinée à la crèche sans son parent, puis un autre jour, un après-midi entier. La première fois qu'on l'y laissera seul une journée entière, il faudra le récupérer tôt, vers 15h, puis progressivement de plus en plus tard.

### 5.2 *L'attitude du parent*

Expliquer à votre enfant pourquoi vous le mettez à la crèche (obligation de travailler, qu'il se retrouvera avec d'autres enfants, etc.), avec qui, ce que vous attendez de lui.

Il est très important de tout expliquer à l'enfant, même à un bébé de trois mois.

Essayer de vous intégrer vous-même rapidement aux rythmes et habitudes de la crèche pour lui faciliter la tâche.

Pour que l'enfant adopte la crèche et s'y sente bien, il doit sentir et voir que vous avez confiance en l'équipe qui le prend en charge.

Pour que l'enfant soit à l'aise, il doit vous sentir convaincu du bien fondé de ce que vous lui faites vivre et vous voir à l'aise avec les autres adultes et les enfants.

### 5.3 *Pendant la période d'adaptation :*

Restez au début dans la même pièce que votre enfant mais évitez de rester « collé » à lui. Adressez-lui la parole, expliquez-lui les activités qui ont lieu autour de lui. Laissez les permanents s'occuper de lui.

Petit à petit, passer dans une autre pièce et participer aux activités qui se déroulent avec les autres enfants. Il va entendre votre voix, ce qui le sécurise même s'il ne vous voit plus. S'il se met à pleurer, attendre un moment et s'il ne se calme pas, alors vous pouvez intervenir.

Progressivement, vous sortirez un moment de la crèche, 1/4h, puis 1/2h, tout en expliquant à l'enfant que vous allez revenir. Si l'enfant est prêt, vous pourrez alors le laisser une première matinée seul.

Quant aux autres enfants, il faut vous présenter comme « le parent de tel enfant ». Ils vous accepteront petit à petit.

## 6 Le rôle de chaque personne

### 6.1 Les parents pendant leur permanence

- Arriver à l'heure (9h et 14h30)
- Etre présent pour tous les enfants de la crèche, non pas seulement pour son enfant.
- Prendre en charge un petit groupe d'enfants pour faire une activité ou organiser une sortie.

#### 6.1.1 Le matin

- 9h – 9h15 : S'occuper des enfants pendant que Chantal fait l'accueil.
- 9h30 – 10h45 : Participer aux activités avec les enfants.
- 10h45 : Aider au repas.
- Prendre en charge le groupe dont son enfant fait parti.
- Inviter les enfants à se rendre dans la cuisine après avoir lavé leurs mains, mis leur bavoir et chanter des chansons.
- Participer au repas puis aider au lavage des mains, de la bouche et des dents.
- Avant de partir vider les poubelles (cuisines et salle de bain.)
- Penser à effectuer sa tâche (voir tableau sur la porte de la cuisine) soit le matin en arrivant, soit le midi avant de partir.

#### 6.1.2 L'après-midi

- 14h30 : Participer aux activités avec les enfants.
- 15h : Inviter les enfants à entrer dans la cuisine pour prendre leur goûter après avoir lavé leurs mains, mis leur bavoir et chanter des chansons.( le parent s'occupe du groupe dont son enfant fait parti.)
- Après le goûter, aider au lavage des mains, de la bouche et des dents.
- 16h : Participer aux activités.
- 17h : Proposer de l'eau aux enfants.
- 17h30 : Etendre le linge, faire la vaisselle du goûter et vider la poubelle de la cuisine.
- 18h15 : Vider les poubelles de la salle de bain et commencer à ranger la crèche (jouets, matelas, coussins du coin lecture, tapis jaune, tables et chaises de la salle d'activité. Un maximum de chose doit être en hauteur pour que la femme de ménage puisse faire son travail.)
- Penser à faire la tâche quotidienne.
- 18h30 : Faire partir les professionnels même s'il reste des enfants.

- Après le départ des derniers enfants, fermer les volets, baisser les radiateurs.
- Il va de soit que si les professionnels ont besoin de votre aide pour encadrer les enfants, vous devez laisser en attente les tâches ménagères.
- Avant votre départ, assurez-vous que vous n'avez rien oublié et déposez les sacs poubelles dans le local qui se situe en sortant dans la rue Raymond Py.

## **6.2 La responsable technique**

Ses responsabilités et rôles sont décrits dans la fiche de poste correspondante en annexe 1.

## **6.3 L'éducatrice de jeune enfant**

Ses responsabilités et rôles sont décrits dans la fiche de poste correspondante en annexe 2.

## **6.4 L'aide auxiliaire de crèche**

Ses responsabilités et rôles sont décrits dans la fiche de poste correspondante en annexe 3.

## **6.5 Le personnel de service**

Ses responsabilités et rôles sont décrits dans la fiche de poste correspondante en annexe 4.

## 7 La crèche parentale : une dynamique permanente

Chaque année, l'organisation du quotidien de la crèche est à rediscuter, à retravailler au sein de l'équipe, c'est-à-dire l'accueil, l'organisation des repas, des temps de sieste, d'activités et de jeux. Rien pour nous n'est acquis d'avance et ceci tend à montrer que tout est à construire, même si cela peut paraître identique chaque année.

Nos envies pédagogiques s'appuient sur la réalité d'un groupe où à la fois se mélange une dimension familiale, collective et individuelle. Les relations entre enfants reflètent ce qui peut se vivre en famille à savoir des relations affectives fortes où se jouent jalousie, conflits, attachement, plaisir d'être ensemble.

Nous ne pouvons pas faire abstraction de cela dans nos choix pédagogiques pour permettre ainsi à chaque enfant de grandir, de trouver sa place et son rythme. Nous en tenons compte pour laisser à l'enfant le choix d'être à certains moments le grand dans le groupe mais aussi de redevenir petit.

Rappelons-nous les attitudes des "anciens" qui avaient fait leur place et qui ont vu d'un drôle d'œil cette arrivée de nouveaux. Par exemple dans le quotidien cela se manifeste ainsi :

Des enfants propres qui redemandent des couches ; l'intérêt soudain du coin bébé, comme nouvelle aire de jeux ; la redécouverte du "confort" des baby relax et de vouloir à nouveau se faire nourrir par l'adulte ; vouloir instaurer une relation exclusive avec l'adulte et faire descendre à tout prix le bébé des genoux de l'adulte pour mieux prendre sa place. C'est en tenant compte de toutes ces réalités que nous organisons la journée. Elle est bien sûr différente selon l'âge de l'enfant mais elle reste empreinte de rituels, de repères importants pour que l'enfant se sente sécurisé - doudou, lit personnel, turbulette... répétitions des choses dans le temps (activité, sieste, repas, change).

Pour illustrer notre propos et démarche pédagogique, voici ce que dit Winnicott :

« L'environnement du jeune enfant doit être "fiable, stable et continu" pour qu'il puisse s'y construire et se structurer. Cet environnement n'est plus, de nos jours, constitué exclusivement par les parents.

Une des tâches des lieux d'accueil de la petite enfance serait de tout mettre en œuvre pour préserver la sécurité affective du jeune enfant. C'est seulement dans ces conditions que l'enfant jeune peut s'aventurer dans la découverte de son propre corps et de ses capacités, de "son" environnement, dans un temps délimité.

C'est après avoir découvert le monde dans sa réalité que l'enfant jeune pourra se la représenter mentalement. Avec la mise en place de la fonction symbolique, il pourra peu à peu, mettre des mots, s'appropriera le langage à partir de celui de l'adulte, jouera et rejouera son quotidien. La répétition favorise une plus grande maîtrise de ce qui le concerne provoque même l'un de ses plus grands plaisirs. Pour lui, absolument rien n'est "routinier" mais seulement sécurisant, structurant et valorisant. »

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Fiche de poste - Responsable Technique**

**ANNEXE 2: Fiche de poste - Educatrice de jeune enfant**

**ANNEXE 3: Fiche de poste - Aide auxiliaire éducatrice / animatrice de crèche**

**ANNEXE 4: Fiche de poste - Personnel de service**



## ANNEXE 1

### Fiche de Poste – Responsable Technique

#### 1- Classification

La classification du poste est effectuée selon la convention collective nationale du 4 juin 1983

Titre interne du salarié : Responsable Technique de la crèche des Fripounnets

Emploi repère du salarié : Educateur Petite Enfance

Critères	Niveau choisi	Points correspondants
Formation requise	3	76
Complexité de l'emploi	4	88
Autonomie	3	44
Responsabilités financières	1	29
Responsabilités humaines	4	66
Responsabilités moy. /sécurité	3	57
Incidence	3	57
Relationnel 8a-nature	3	29
Relationnel 8b-difficulté	2	16
<b>Total</b>		<b>462</b>

#### 2- Sa responsabilité

La responsable technique doit respecter les objectifs de la politique générale de l'association et veiller à ce que toutes les formalités exigées par la réglementation en vigueur soient faites régulièrement.

Elle agit sous le contrôle de l'association, exécute et met en œuvre les orientations définies, elle exerce sa fonction en référence aux missions de réglementations fixant les obligations de l'établissement.

La responsable technique est responsable de la mise en œuvre permanente des actions éducatives, médicales, pédagogiques ou techniques pour lesquelles la crèche a été créée.

En cas d'absence de la responsable technique, ce sont les permanents présents au sein de la structure qui doivent faire respecter le règlement intérieur, les règles d'hygiène et de sécurité.

#### 3- Son rôle auprès de l'équipe

Elle encadre l'ensemble du personnel

Elle anime l'équipe et gère le planning des horaires

Elle a autorité sur l'ensemble du personnel pour l'organisation du travail au sein de la structure

Il lui appartient de coordonner leurs actions et leurs tâches

Elle participe au recrutement du personnel.

#### 4- Son rôle auprès des familles

Elle accueille les familles, elle est à l'écoute de leurs difficultés et de leurs demandes

Elle favorise l'adhésion des parents au projet pédagogique et les informe des diverses obligations du règlement intérieur.

Elle est tenue d'informer les parents de tous les problèmes et/ou difficultés rencontrés avec leurs enfants

Elle s'occupe de l'adaptation de chaque enfant ainsi que de ses parents

La responsable technique doit respecter les principes fondamentaux de la crèche parentale, soit : reconnaître le parent comme premier éducateur de son enfant, en partenariat avec une équipe professionnelle.

Elle favorise l'information, la communication interne et externe.

#### **5- Son rôle auprès des enfants**

Elle assure le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants dans la structure.

Elle mène des actions de préventions auprès des enfants

Elle organise et anime la vie quotidienne de la crèche

Elle applique les projets d'activités pédagogiques en collaboration avec les parents et l'équipe.

Elle prend en charge plus spécifiquement certains projets, organise des manifestations ponctuelles et culturelles.

Elle développe et pratique l'écoute, l'observation l'analyse au quotidien dans les actions auprès des enfants.

Elle anime le projet pédagogique et lui donne vie

#### **6- Ses principales tâches**

Elle collabore à la distribution des soins quotidiens

Elle met en place différentes activités selon l'âge des enfants

Elle tient le registre du personnel : présence, congés.

Elle vérifie que les locaux et le matériel respectent les normes d'hygiène et de sécurité fixées par la réglementation. Elle fait appliquer et diffuser ces règles.

Elle informe et sollicite les parents sur toutes les réparations nécessaires, problèmes rencontrés et manques divers.

Elle participe à l'élaboration du projet pédagogique.

## ANNEXE 2

### Fiche de Poste – Educatrice de jeune enfant

#### 1- Classification

La classification du poste est effectuée selon la convention collective nationale du 4 juin 1983

Titre interne du salarié : Educatrice de Jeune Enfant

Emploi repère du salarié : Educateur Petite Enfance

Critères	Niveau choisi	Points correspondants
Formation requise	5	145
Complexité de l'emploi	4	88
Autonomie	2	32
Responsabilités financières	1	29
Responsabilités humaines	2	32
Responsabilités moy. /sécurité	2	36
Incidence	3	57
Relationnel 8a-nature	2	18
Relationnel 8b-difficulté	2	16
<b>Total</b>		<b>453</b>

#### 2- Sa responsabilités

Favoriser l'accompagnement des familles, le développement et l'épanouissement des enfants accueillis

Travailler en collaboration avec la responsable technique

Elle est responsable de l'éveil du groupe d'enfants, de la mise en place des différentes activités et du projet pédagogique.

Au quotidien, elle assiste la responsable technique dans ses fonctions et en cas de besoin assure son remplacement

#### 3- Son rôle auprès des enfants

Elle assure le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants dans la structure.

Elle mène des actions de préventions auprès des enfants

Elle organise et anime la vie quotidienne de la crèche

Elle applique les projets d'activités pédagogiques en collaboration avec les parents et l'équipe.

Elle prend en charge plus spécifiquement certains projets, organise des manifestations ponctuelles et culturelles.

Elle développe et pratique l'écoute, l'observation l'analyse au quotidien dans les actions auprès des enfants.

Elle anime le projet pédagogique et lui donne vie

#### 4- Son rôle auprès de l'équipe

Elle organise et anime les journées en fonction du projet pédagogique, de l'intérêt des enfants en collaboration avec l'équipe et la responsable technique.

Elle assure la formation des salariées en contrats aidés dans la prise en charge des enfants (individuel et en groupe).

Elle anime des réunions régulières, le suivi du groupe d'enfants, la préparation et l'application du projet pédagogique.

Elle participe à l'embauche des nouveaux salariés de la structure en étroite collaboration avec les parents et la responsable technique.

#### **5- Son rôle auprès des familles**

L'éducatrice de jeunes enfants assure l'accueil des familles.

Elle est tenue d'informer les parents de tous les problèmes et/ou difficultés rencontrés avec les enfants.

Elle veille à l'application du projet pédagogique lors de la permanence des parents dans la structure.

Elle favorise un climat convivial et chaleureux dans une relation de partenariat « parents/professionnelles »

L'éducatrice de jeunes enfants doit respecter les principes fondamentaux de la crèche parentale soit : reconnaître le parent comme premier éducateur de son enfant, en partenariat avec une équipe professionnelle

#### **6- Ses principales tâches**

Elle collabore à la distribution des soins quotidiens

Elle met en place différentes activités selon l'âge des enfant

Elle est consultée lors des décisions d'embauche ou d'affectation dans la crèche

### ANNEXE 3

#### Fiche de Poste – Animatrice de crèche

##### 1- Classification

La classification du poste est effectuée selon la convention collective nationale du 4 juin 1983

Titre interne du salarié : Animatrice de crèche

Emploi repère du salarié : Assistant d'animation

Critères	Niveau choisi	Points correspondants
Formation requise	1	57
Complexité de l'emploi	1	57
Autonomie	1	29
Responsabilités financières	1	29
Responsabilités humaines	1	30
Responsabilités moy. /sécurité	1	30
Incidence	1	30
Relationnel 8a-nature	1	15
Relationnel 8b-difficulté	1	15
<b>Total</b>		<b>292</b>

##### 2- Son rôle

Elle a pour rôle essentiel de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants accueillis dans la structure, de répondre de multiples façons aux besoins de santé, d'hygiène et de soins quotidiens de l'enfant durant la journée.

Elle est responsable de chaque enfant et du groupe confié, elle est attentive au bien-être physique et affectif de chaque enfant dans le respect des règles collectives et du projet pédagogique.

Elle collabore à la distribution des soins quotidiens, prend en charge l'enfant et mène des activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant. Elle prend en charge l'enfant individuellement et en groupe

Elle participe aux réunions d'équipe et à la mise en place du projet pédagogique.

Elle veille à l'entretien et la remise en ordre des pièces, des locaux et du matériel utilisé pour les repas et les activités.

##### 3- Ses compétences requises

Etre dynamique et motivée.

Reconnaître les besoins de l'enfant

Gérer le suivi quotidien en matière d'hygiène et de sécurité

Pouvoir proposer et animer des activités d'éveil

Etablir une relation de confiance avec les parents

Gérer les conflits entre enfants

Respecter les demandes de la famille de l'enfant

Dialoguer avec une équipe éducative et les familles.

Rendre compte des activités, joies et/ou difficultés rencontrées avec les enfants avec la responsable technique et l'éducatrice de jeunes enfants.

## ANNEXE 4

### Fiche de Poste – Responsable de service

#### 1- Classification

La classification du poste est effectuée selon la convention collective nationale du 4 juin 1983  
Emploi repère du salarié : Personnel de service

Critères	Niveau choisi	Points correspondants
Formation requise	1	57
Complexité de l'emploi	1	57
Autonomie	1	29
Responsabilités financières	1	29
Responsabilités humaines	1	30
Responsabilités moy. /sécurité	1	30
Incidence	1	30
Relationnel 8a-nature	1	15
Relationnel 8b-difficulté	1	15
<b>Total</b>		<b>292</b>

#### 2- Son rôle

Assure la propreté des locaux.

#### 3- Ses compétences requises

Etre dynamique et motivée.